



Objet : Compte-rendu de la réunion de bureau du 19 décembre 2005 .

Le 19 décembre 2005, à 20 heures, les membres de ce bureau se sont donc réunis au restaurant “Le Skipper” .

Le bureau est présidé par Philippe STANISLAS, président de l'association.

Il est établi une feuille d'émargement, annexée au compte-rendu, signée par les membres présents .

Présents

M.MORICEAU
M.GHACHI
M. FRICOT
Mlle MAUDET
M. EL GHAZAL
M. BRUNNER
M. BIENDEL
Mlle DEDOVIC
Mme MAROTTE
M. STANISLAS
M. de LA TRANCHADE

Excusés

Mme MAINGUY
Mlle VAUCHEZ
M. BOUCHER
M.BRULOIS

Aussi, le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président :

- 1 - bilan de l'opération “sapins” ;
- 2 - Noël des commerçants à l'école maternelle ;
- 3 - Marché de Noël ;
- 4 - Éclairages de Noël pour 2006 ;
- 5 - Horaire des bornes pour 2006 - **M. LABRUSSE** ;
- 6 - projets en cours - projets à venir ;
- 7 - répartition des délégations ;
- 8 - questions diverses .

Association des Commerçants et Artisans de Saint-Martin-de-Ré

BP 24 - 16 quai Job Foran - 17410 Saint-Martin-de-Ré

Tél.: 05 46 09 09 56 - Fax : 05 46 09 65 90

contact@asscomm.com - www.asscomm.com

Étaient également présent à cette réunion M. LABRUSSE (élu chargé de la circulation), et M. BRIN (élu chargé du commerce).

En introduction, Philippe Stanislas, président, annonce trois nouveaux adhérents : Optique-Photo Ré, Josette REBERE et Le Comptoir de l'Ile de Ré, que nous remercions pour leur confiance . Cela porte le nombre de cotisants en 2005 à 113 .

1 - Bilan de l'opération "Sapins de Noël" :

Cette année, l'association proposait l'achat de sapins de Noël sur son site pour tous les commerçants de St Martin de Ré.

42 sapins ont été commandés et livrés dans chaque commerce avec un pied en béton prêté par les services techniques que nous remercions chaleureusement pour leur collaboration .

Un bénéfice de 137,26 euros a été comptabilisé (facture 282,74 euros, gain de 420 euros).

Pour information, les employés municipaux se chargent de récupérer les pieds en béton que vous voudrez bien laisser devant votre commerce .

Nul doute que l'an prochain, il faudra en commander au moins 60 !

2 - Noël des commerçants à la maternelle :

Vendredi 16 Décembre, le Père Noël de l'Association des Commerçants est venu rendre visite aux enfants de la maternelle de St Martin avec de nombreux cadeaux (gentiment vendus à prix coûtant par Ré Presse) qui ont fait le bonheur de ces 64 petits martinais .

Nous remercions vivement Patrice DUNAIS ("Coté Port") pour sa prestation en père Noël, ainsi que l'Association des Parents d'élèves pour leur participation .

Merci également à Sophie MAUDET (notre secrétaire-adjointe) pour les 64 paquets-cadeau !

Le budget de cette opération s'élève à 587,71 €, comprenant les jouets et le goûter offert aux enfants. (Achats effectués à Ré Presse et Super U)

L'initiative est venue de l'Association des Commerçants mais il serait souhaitable que dorénavant la Mairie de St Martin prenne le relais pour l'année prochaine comme dans certaines autres communes de l'Ile de Ré .

3 - Marché de Noël :

Cette année, suite à notre demande, le marché de Noël a débuté le 17 Décembre (au lieu du 21) .

Il semblerait que ces dates aient fait l'unanimité et que le monde était au rendez-vous dès l'ouverture .

Pour ce qui est de l'installation, Mme Le Maire nous avait répondu par courrier, qu'il fallait 2 jours pour installer les cabanes et 3 pour la mise en place de l'éclairage donc il n'était pas possible de bloquer seulement 2 jours la place de l'église comme nous lui avons demandé dans un précédent courrier . Ceci dit, il semblerait que cette année, l'installation se soit déroulée dans de bonnes conditions .

L'association des commerçants envisage de participer plus activement l'année prochaine à l'organisation du marché de Noël . Nous pourrions ainsi nous occuper plus spécialement de la logistique et Mme BRUNNER aurait tout le loisir de s'occuper du côté artistique . L'association félicite et remercie chaleureusement cette dernière pour la réussite du marché de Noël de cette année, particulièrement en ce qui concerne les décorations . Nul doute que cette future collaboration devrait donner un élan nouveau à cette manifestation .

Par ailleurs, une réclamation d'une commerçante (boutique Bella) a été évoqué au sujet de la concurrence ; en effet un stand de bijoux se disant artisans propose les mêmes produits qu'elle, à des prix inférieurs. Pour éviter que cela se reproduise l'année prochaine, nous nous engageons à plus de vigilance sur le choix des camelots et à privilégier les créateurs et artisans.

Pour cette commerçante David Ghachi suggère qu'elle soit prioritaire pour un stand de bijoux l'année prochaine si elle le désire.

L'emplacement du marché de Noël est ensuite évoqué par Luc de la Tranchade (Le Bateau Phare), il considère que l'emplacement actuel bloque la circulation et de ce fait met un frein à son chiffre d'affaires depuis quelques années.

Il propose de le déplacer d'abord place de la République, ce qui n'est pas accepté par le reste du bureau (beaucoup trop loin du centre), autre solution qui semble envisageable pour tous les membres mais qui reste à étudier serait place Eudes d'Aquitaine (entre les arbres), la scène resterait par contre à la même place, ce qui permettrait de conserver le plan de circulation .

Un appel sera lancé à l'ensemble des commerçants dès cet été pour "recruter" des exposants et les sélectionner .

4 - Éclairages de Noël pour 2006 :

Cette année, l'association des commerçants avait décidé de demander des éclairages de Noël dans la zone artisanale et commerciale, celle-ci étant chaque année délaissée . La demande ayant été faite "tardivement" (bien qu'elle remonte à 2001 !), nous n'avons pu obtenir que 3 grands sapins (rond point Jean Moulin, devant "Les Boutiques Saint-martin" et angle avenue des Corsaires / route de La Flotte) . Les guirlandes qui décoraient ces 3 sapins ont été achetées par l'EPIC, faute de budget communal (!) . M. CATHALA avait bien demandé un devis auprès de la société Citéos pour l'achat de décorations pour la Z.A., ce devis s'élève à 10 000 € . Le bureau se demande si la location ne serait pas plus adaptée à nos besoins. La municipalité doit absolument, dès ce début d'année 2006, consacrer un budget à ces décorations et à leur pose, tant dans le centre que dans la Z.A.

5 - Horaire des bornes pour 2006 :

Philippe Stanislas présente aux membres du bureau le calendrier fourni par la mairie concernant les dates de fonctionnement des bornes (à l'entrée du port et rue Baron de Chantal).

Il a été retenu :

- du 1er Avril au 30 Juin : le port sera piéton tous les week-ends et jours fériés (Pâques, 1er Mai, 8 Mai, Ascension, Pentecôte et fête de la musique)

Le Samedi de 11h30 à 1h du matin

Le Dimanche de 11h30 à 19h

- du 1er Juillet au 31 Août : fermeture du port tous les jours de 11h30 à 1h du matin.

- Septembre : le port sera piéton les 3 premiers week-ends de 11h30 à 19h et du 20 au 25 lors de la manifestation de RAMES GUYANE.

- Octobre : le week-end de la Toussaint de 11h30 à 19h.

Ces horaires pourront être débattus lors de l'A.G., qui aura lieu, cette année, bien avant-saison .

Signalons qu'un calendrier "large" a été favorisé, il est en effet plus facile de demander l'ouverture de cette borne en cas d'intempérie ou autre (en se rapprochant des membres du bureau), que sa fermeture .

L'emplacement de la borne de Vauban est ensuite exposé, il serait nécessaire d'installer un panneau de signalisation clair juste avant la borne pour expliquer son fonctionnement ainsi que d'avancer le clavier numérique afin de bien voir la borne descendre ce qui éviterait que les accidents de cet été ne se reproduisent!

Un sens interdit "sauf personnes autorisées" (!) ne devrait pas être trop compliqué à mettre en place et suffisamment dissuasif pour éviter les files d'attente de conducteurs ne comprenant pas le fonctionnement de cette borne ...

6 - Projets en cours / Projets à venir :

*** Le site :**

Nous sommes ravis de constater que le site de l'association est visité régulièrement et pour ceux qui ne l'aurait pas encore visité nous les encourageons à le faire, vous pourrez y trouver de nombreuses informations sur l'activité commerciale de St Martin.

Philippe Stanislas nous informe du record de connexions sur le site le 9 décembre dernier : 894 connexions ont été recensées !

Nous remercions les adhérents internautes pour leurs messages et remarques de soutien car le site demande beaucoup de travail et de temps .

***Journée musicale d'avant saison :**

Luc de la Tranchade confirme l'avancement de ce projet en annonçant l'autorisation (verbale) pour cette journée musicale par Mme Le Maire.

Celle-ci se déroulera Porte des Campani avec pour parrain Jean-Jacques Debout (à confirmer) .
Il reste à définir le prix de la sono, un devis sera établi à cet effet .

***Le petit train**

Il semblerait que le projet soit beaucoup plus facile à présenter si il est soutenu par une personne physique . Tony Fricot prend donc ce dossier à sa charge, soutenu par l'association .

*** Restos du coeur :**

David Ghachi a pris contact avec la présidente, elle assistera à notre réunion de Février pour mettre en place un projet de soutien par le biais de l'association des commerçants de St Martin de Ré .

*** Autocollants de l'ASSCOMM :**

Philippe Stanislas nous présente le devis établi par Alphasign pour l'impression des autocollants :

- 500 autocollants à 0,50 euros l'un au total 260 euros
- 1000 autocollants à 0,33 euros l'un au total 330 euros
- 2000 autocollants à 0,22 euros l'un au total 440 euros

Après vote des membres, une commande de 500 autocollants sera passée au Printemps .

Pour les projets à venir, Philippe STANISLAS suggère la création d'un annuaire des commerçants et artisans, projet qui reste à étudier (faisabilité, présentation, distribution, coût, rentabilité,...)

7 - Répartition des délégations :

Philippe Stanislas décide pour une meilleure organisation du bureau , afin de mener à bien chaque projet et répondre au mieux à vos demandes de répartir des délégations à chaque membre du bureau.

Il en ressort pour les relations avec la mairie : Guylaine Marotte et Luc de la Tranchade

Les relations Presse : Sandra Dedovic et Sophie Maudet

Les relations CHR : David Ghachi, A. Brunner, Mounir El Ghazal et J.-C. Biendel.

Les relations avec le marché : Sophie Maudet, Benjamin Moriceau et Guylaine Marotte

Les relations avec la Z.A : Monique Mainguy et Nathalie Vauchez

Le marché de Noël : Tony Fricot, Sandra Dedovic et Guylaine Marotte

L'éclairage de Noël : Philippe Stanislas et Gilles Boucher

La commission des camelots : Sandra Dedovic et Guylaine Marotte.

8 - Questions diverses :

-Thalassa sur l'île de Ré le 13 Janvier 2006 :

L'émission Thalassa sera présente sur le port de St Martin de 19h30 à 23h, plusieurs animations seront organisés à cet effet : chants marins, dégustation de produits rétais, présentation du skipper et bien sur du chantier de construction du bateau rétais pour l'aventure de Rames-Guyane . La mairie invite tous les commerçants pouvant ouvrir à le faire, les autres peuvent laisser leur façade éclairée et vous êtes tous conviés à venir prouver que l'île de Ré ne vit pas QUE l'été !

- Mécénat Vauban et Clerjotte :

Philippe Stanislas nous présente l'offre de mécénat de la mairie pour ce qui concerne ses grands projets culturels.

-restructuration du Marché :


Benjamin Moriceau et Guylaine Marotte nous informent sur la possible nécessité de réorganiser le marché couvert selon les commerçants présents à l'année, en saison, et le nombre de commerces nécessaires pour un bon fonctionnement de ce marché. La délégation concernée envisage donc de se mettre en relation avec M. BRIN pour ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00 .

Nous remercions chaleureusement Pascale et Jean-Philippe TROTTIER (Le Skipper) pour leur accueil .
La prochaine réunion de bureau est prévue mi-février .



Le Président,
Philippe STANISLAS



La Secrétaire
Sandra DEDOVIC